

Candidature en vue de l'inscription sur la liste des praticiens de l'insolvabilité (article 20, § 1, du Livre XX) ou de l'assistance des avocats/sociétés d'avocats dans le cadre des procédures d'insolvabilité

Nom :

Prénom :

Adresse du cabinet :

Téléphone :

Télécopieur :

Adresse mail :

GSM (facultatif) :

- Je souhaite être inscrit sur la liste des praticiens de l'insolvabilité.
 - Qualité :
 - mandataire de justice ou administrateur provisoire (art. XX. 30, 31 et 32)
 - co-curateur (art. XX.123)
 - Matière :
 - toutes procédures d'insolvabilité
 - uniquement réorganisation judiciaire
 - uniquement faillite
 - Langues :
 - uniquement français
 - néerlandais
 - anglais
 - autre(s) :

- Je suis disposé à représenter/assister :
 - un avocat
 - une société d'avocats, ayant son siège social :
 - dans l'arrondissement de Bruxelles
 - en dehors de celui-ci

- Dans le cadre des procédures suivantes :
 - dépôt d'une requête ou demande (art. XX.5, 41 § 3, 51 § 2, 59 § 1, 60, 61, 62 § 2, 65 § 3, 69, 74, 81, 83, 96 § 1, 101, 108 § 2, 141, 143)
 - réponse à une demande du juge délégué, du juge-commissaire, du tribunal (art. XX.6, 7)

- comparution devant la Chambre des entreprises en difficulté (art. XX.25 § 3)
- descente « *sur les lieux des intérêts principaux* » (art. XX.25 § 3, 133)
- comparution dans le cadre des mesures provisoires (art. XX. 30, 31 et 32)
- auditions et comparutions (art. XX.42, 46 § 1, 49 § 2, 62 § 3, 78, 93, 105, 135 § 1, 147, 148, 151, 158, 162, 163, 167, 170, 171, 173 § 2, 225 § 1, 238, 240)
- élaboration du plan (art. XX. 70 § 1)
- aveu de faillite et comparution (art. XX.100)

Date :

Signature :

Merci de renvoyer le formulaire complété à l'adresse : LivreXX@barreaudebruxelles.be